



EUCLID CHEMICAL

Version: 1.0  
Date de la Révision: 11/12/2015

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

**Nom du produit:** BARACADE 40% IPA  
**Substance:** TL192651 55

### Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

**Utilisation recommandée:** Revêtements  
**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Donnée inconnue.

### Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.  
2835 Grand-Allée  
Saint Hubert QC J4T 2R4  
CA

<b>Personne à contacter:</b>	Département d'EH&S
<b>Téléphone:</b>	(450)465-2233
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence:</b>	1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

## 2. Identification du/des danger(s)

### Classification du Danger

#### Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 1

#### Risques pour la Santé

Cancérogénicité Catégorie 1A

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	1.68 %
Toxicité aiguë, cutanée	38.32 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	100 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	63.36 %

#### Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	39.6 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	100 %

### Éléments d'Étiquetage

#### Symbole de Danger:





<b>Mot Indicateur:</b>	Danger
<b>Mention de Danger:</b>	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Peut provoquer le cancer.
<b>Conseil de Prudence: Prévention:</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
<b>Intervention:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de feu: Utiliser ... comme moyen d'extinction.
<b>Entreposage:</b>	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Garder sous clef.
<b>Élimination:</b>	Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.
<b>Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:</b>	Un liquide inflammable accumulant la statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer des incendies instantanés ou des explosions.

### 3. Composition/Information sur les composants

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
2-Propanol	67-63-0	60 - 100%
Methanol	67-56-1	0.1 - 1%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

### 4. Premiers soins

<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche.
<b>Inhalation:</b>	Sortir au grand air.
<b>Contact Cutané:</b>	Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.



**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

**Symptômes:** Irritation des voies respiratoires.

**Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Risques d'Incendie Généraux:** Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent frais. L'eau peut être inefficace pour combattre le feu. Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

**Moyen d'extinction approprié:** Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

**Méthodes d'extinction inappropriées:** Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:** Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation spontanée ou s'enflammer de manière explosive. Éviter l'accumulation de vapeurs et gaz à des concentrations explosives.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Données non disponibles.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tenir le dos contre le vent.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

**Procédures de notification:** En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

**Mesures de Précautions  
Environnementales:**

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

**7. Manipulation et entreposage****Précautions pour une  
manipulation sécuritaire:**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

**Conditions pour un  
entreposage sûr, y compris  
toute incompatibilité:**

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

**8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle****Paramètres de Contrôle****Limites d'Exposition Professionnelle**

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
2-Propanol	TWA	200 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	STEL	400 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	PEL	400 ppm 980 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Methanol	TWA	200 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	STEL	250 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	PEL	200 ppm 260 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
2-Propanol	TWA	200 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	STEL	400 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	PEL	400 ppm 980 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Methanol	TWA	200 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	STEL	250 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)



	PEL	200 ppm	260 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
--	-----	---------	-----------	--

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
2-Propanol	STEL	400 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	200 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
2-Propanol	TWAEV	200 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	400 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
2-Propanol	TWA	400 ppm	983 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
	STEL	500 ppm	1,230 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)

**Valeurs Limites Biologiques**

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
2-Propanol (acétone: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.)	40 mg/l (Urine)	ACGIH BEL (03 2013)
Methanol (méthanol: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail.)	15 mg/l (Urine)	ACGIH BEL (03 2013)

**Valeurs Limites Biologiques**

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
2-Propanol (acétone: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.)	40 mg/l (Urine)	ACGIH BEL (03 2013)
Methanol (méthanol: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail.)	15 mg/l (Urine)	ACGIH BEL (03 2013)

**Contrôles Techniques  
Appropriés**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**

<b>Informations générales:</b>	Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.
<b>Protection du visage/des yeux:</b>	Porter des lunettes de protection/masque facial.
<b>Protection de la Peau Protection des Mains:</b>	Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
<b>Autre:</b>	Données non disponibles.
<b>Protection Respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

État physique:	Liquide
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Légère, Pétrole/solvant
Seuil de perception de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	Données non disponibles.
Point de fusion/point de congélation:	Données non disponibles.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	Données non disponibles.
Point d'éclair:	12 °C 54 °F (Test en vase clos Tag Closed Cup)
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz):	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - supérieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - inférieure (%):	Données non disponibles.
Pression de vapeur:	Données non disponibles.
Densité de vapeur:	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
Densité relative:	0.82
<b>Solubilité(s)</b>	
Solubilité dans l'eau:	Pratiquement insoluble
Solubilité (autre):	Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
Température de décomposition:	Données non disponibles.
Viscosité:	Données non disponibles.

**10. Stabilité et réactivité**

Réactivité:	Données non disponibles.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Données non disponibles.
Conditions à Éviter:	Chaleur, étincelles, flammes.



<b>Matières Incompatibles:</b>	Acides forts. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate). Bases fortes.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Ingestion:</b>	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.
<b>Inhalation:</b>	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact Cutané:</b>	Modérément irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

<b>Orale</b>	
<b>Produit:</b>	ATEmix: 13,646.29 mg/kg
<b>Cutané</b>	
<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
<b>Inhalation</b>	
<b>Produit:</b>	Données non disponibles.

<b>Toxicité à Dose Répétée</b>	
<b>Produit:</b>	Données non disponibles.

#### Corrosion et/ou Irritation de la Peau

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

#### Lésion/Irritation Grave Des Yeux

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

#### Substance(s) spécifiée(s):

2-Propanol	in vivo (Lapin, 24 hrs): Catégorie 2: Provoque une irritation des yeux
Methanol	in vivo (Lapin, 24 hrs): Non irritant

#### Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

#### Cancérogénicité





**Produit:** Données non disponibles.

**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

2-Propanol Évaluation globale : Cancérogène pour l'humain. Évaluation globale : Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Aucun composant cancérigène identifié

**ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):**

Aucun composant cancérigène identifié

**Mutagénicité de la Cellule Germinale**

**In vitro**

**Produit:** Données non disponibles.

**In vivo**

**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité pour la Reproduction**

**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique**

**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

**Produit:** Données non disponibles.

**Risque d'Aspiration**

**Produit:** Données non disponibles.

**Autres Effets:** Données non disponibles.

**12. Informations écologiques**

**Écotoxicité:**

**Dangers aigus pour le milieu aquatique:**

**Poisson**

**Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

2-Propanol LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 11,130 mg/l Mortalité

Methanol LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 28,200 mg/l Mortalité

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

2-Propanol LC 50 (Cladocère, 24 h): > 10,000 mg/l Mortalité  
LC 50 (Artemia salina, 24 h): > 10,000 mg/l Mortalité

Methanol LC 50 (Cladocère, 24 h): 3,616 - 6,414 mg/l Mortalité  
CE50 (Cladocère, 48 h): > 10,000 mg/l Intoxication  
CE50 (Cladocère, 24 h): > 10,000 mg/l Intoxication  
LC 50 (Cladocère, 96 h): > 100 mg/l Mortalité  
LC 50 (Lumbriculus variegatus, 96 h): > 100 mg/l Mortalité

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Methanol NOAEL (Oryzias latipes, 200 h): 11,850 mg/l résultat expérimental

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Methanol Algues vertes, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 28,400 (Static)

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

2-Propanol Log Kow: 0.05

Methanol Log Kow: -0.77



**Mobilité dans le Sol:** Données non disponibles.

**Autres Effets Nocifs:** Données non disponibles.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

**Instructions pour l'élimination:** Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.

### 14. Informations relatives au transport

**TDG:**

UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isopropyl Alcohol), 3, PG II

**CFR / DOT:**

UN1993, Flammable liquids, n.o.s. (Isopropyl Alcohol), 3, PG II

**IMDG:**

UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropyl Alcohol), 3, PG II

**Further Information:**

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connaissance.

### 15. Données réglementaires

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis**

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
2-Propanol	100 lbs.
Methanol	5000 lbs.
Octene	100 lbs.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**Catégories de danger**

Danger d'incendie

Risque différé (chronique) pour la santé

**SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
2-Propanol	100 lbs.
Methanol	5000 lbs.
Octene	100 lbs.

**SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
2-Propanol	500 lbs
Methanol	500 lbs

**SARA 313 (Déclaration au TRI)**

<u>Identité Chimique</u>
2-Propanol

**Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels):**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Réglementation des États****États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient un ou des produits chimiques connus de l'État de la Californie pour causer le cancer ou des anomalies congénitales ou autres torts relativement à la reproduction.

**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

<u>Identité Chimique</u>
2-Propanol

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

<u>Identité Chimique</u>
2-Propanol

**États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses**

<u>Identité Chimique</u>
2-Propanol

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

<u>Identité Chimique</u>
2-Propanol

**Autres Règlements:**

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré):	580 g/l
COV - Méthode 310:	70.52 %

**16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision****Date de la Révision:** 11/12/2015**Version n°:** 1.0**Autres Informations:** Données non disponibles.**Avis de non-responsabilité:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

